

Suresnes, le 26 juin 2009

RECYLEX prend acte du report de l'audience de plaidoiries devant la Cour d'Appel de Douai

Dans le cadre de l'appel des décisions de la Section industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens du 27 juin 2008 concernant 493 anciens salariés non-cadres de la société Metaleurop Nord, la Cour d'Appel de Douai a décidé de reporter les plaidoiries fixées ce jour à l'audience du 30 octobre 2009.

Recylex prend acte de ce report, qui fait suite à la demande complémentaire des anciens salariés visant à diriger leur action non seulement contre Recylex, mais également contre les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord, alors qu'aucune demande n'avait été faite à leur encontre jusqu'à ce jour. Compte tenu de cette nouvelle demande, les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord ont sollicité un report d'audience en vue de défendre leur position.

Pour rappel, le délibéré de la section Encadrement du Conseil de Prud'hommes de Lens concernant les demandes de 91 anciens salariés cadres de Metaleurop Nord est fixé au 15 septembre 2009.

Contact Presse :

Euro RSCG C&O

Paul Michon : +33 (0)1 58 47 95 18

Relations investisseurs/actionnaires :

Euro RSCG C&O

Gabriel Zeitlin : +33 (0)1 58 47 94 68